



Bordeaux, le 9 mars 2020

## Coronavirus : point de situation en Nouvelle-Aquitaine et nouvelles modalités de communication

### Point de situation du 9 mars à 12h

Le 9 mars 2020, 10 **nouveaux cas de Coronavirus Covid-19 ont été confirmés** depuis la veille en Nouvelle-Aquitaine. Cela porte à 39, le nombre de cas confirmés dans la région.

*[ERRATUM tableau mis en ligne ce jour à 12h00 : 1 cas en Charente-Maritime déjà comptabilisé dans le communiqué du 8 mars]*

### Nouveaux cas confirmés au 9/03/2020 à 12h.

- **En Corrèze**, 1 nouveau cas a été confirmé en lien avec un cas déjà connu en retour de Cuba. Cet homme ne présente pas d'état de santé inquiétant. Il est maintenu à domicile avec un suivi médical.
- **En Dordogne**, 2 nouveaux cas sont confirmés en lien avec des cas déjà connus en Bretagne. Il s'agit d'un homme et d'une femme d'un même foyer. Leur état de santé n'est pas inquiétant. Ils sont maintenus à domicile avec un suivi médical.
- **En Lot-et-Garonne**, 5 nouveaux cas en lien avec le rassemblement religieux de Mulhouse ont été confirmés. Il s'agit de 3 femmes et 2 hommes ne présentant pas un état de santé inquiétant. Ils sont tous maintenus à domicile avec un suivi médical.
- **En Vienne**, 2 nouveaux cas ont été confirmés. Il s'agit d'un homme et d'une femme d'un même foyer ayant été en contact avec un cas connu à Versailles.

La prise en charge des personnes est en cours d'organisation et les investigations sont menées pour l'ensemble des cas confirmés afin d'identifier les sujets contacts pouvant présenter un risque et de prendre les mesures de gestion appropriées, notamment pour protéger les personnes fragiles et ralentir la propagation du virus.

### Nouvelles modalités de communication des cas confirmés

Face à l'augmentation du nombre de cas en Nouvelle-Aquitaine, nous mettons à disposition, sur notre site internet, **un tableau de suivi des cas confirmés qui sera mis à jour quotidiennement à midi** : [Coronavirus ARS Nouvelle-Aquitaine - tableau suivi des cas](#) (ce tableau a été actualisé ce jour).

Les informations complémentaires sur les cas confirmés seront précisées dans le communiqué de presse quotidien, en fin d'après-midi.

\*\*\*

*Nous vous rappelons que toutes les informations relatives à l'identité des cas confirmés sont soumises au secret médical et ne seront pas divulguées.*

*L'ARS s'engage à communiquer régulièrement, et notamment lorsqu'un nouveau cas COVID-19 est confirmé en Nouvelle-Aquitaine, cependant, aucune information ne pourra être donnée sur les personnes contact ou les cas suspects. Ces derniers font l'objet d'enquêtes rapprochées menées par les équipes de Santé publique France en région et de l'ARS. Nous vous remercions pour votre compréhension dans le respect du travail des professionnels de terrain.*

**Un système de santé mobilisé et prêt à faire face** : voir [communiqué du 8 mars 2020](#).

## **Un équilibre entre mesures de précaution et continuité de l'activité du pays**

- **Les rassemblements non indispensables à la vie publique à éviter**

Le ministre de la Santé et des Solidarités a annoncé lors de la conférence de presse de dimanche 8 mars, l'interdiction par mesure de précaution, de tous les rassemblements de plus de 1 000 personnes non indispensables à la vie publique (en milieu fermé et ouvert). Les préfetures de chaque département organisent la mise en œuvre de cette décision et diffusent les consignes à respecter.

- **Vigilance collective dans les établissements scolaires**

Dans le cadre du stade 2, toujours en vigueur en France, l'objectif est de freiner la propagation du virus sur le territoire, tout en maintenant l'activité du pays. Les crèches et les établissements scolaires des zones où ne circule pas le virus restent donc, à ce stade, ouverts. Chacun devant rester vigilant sur l'application des recommandations sanitaires en retour de zones à risques (vérification de la température 2 fois par jour et surveillance de l'apparition de symptômes : voir recommandations sanitaires).

Une circulation importante du virus dans une zone géographique circonscrite pourra justifier la fermeture d'un établissement scolaire par décision du Préfet. Un service de continuité pédagogique sera assuré par l'établissement avec l'appui des services académiques.

## **Rappel de la conduite à tenir si vous revenez d'une zone à risque**

### **Au retour et dans les 14 jours suivant un séjour dans une zone où circule activement le virus :**

- ☞ Surveillez votre température 2 fois par jour ;
- ☞ Surveillez l'apparition de symptômes d'infection respiratoire (toux, difficultés à respirer...) ;
- ☞ Lavez-vous les mains régulièrement ou utilisez une solution hydro-alcoolique ;
- ☞ Evitez tout contact avec les personnes fragiles (femmes enceintes, malades chroniques, personnes âgées...) ;
- ☞ Evitez de fréquenter des lieux où se trouvent des personnes fragiles (hôpitaux, maternités, structures d'hébergement pour personnes âgées...) ;
- ☞ Évitez toute sortie non indispensable (grands rassemblements, restaurants, cinéma...).
- ☞ **Travailleurs/étudiants : vous pouvez retourner travailler en l'absence de symptômes. L'adaptation du poste de travail et le recours au télétravail doivent être privilégiés. Si des symptômes apparaissent, appelez le 15 sans délai ;**
- ☞ **Les enfants, collégiens, lycéens peuvent être envoyés à la crèche, à l'école, au collège ou au lycée. Un contrôle de leur température doit être réalisé 2 fois par jour. Si des symptômes apparaissent, appelez le 15 sans délai.**

### **En cas de fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés à respirer :**

- ☞ **Contactez rapidement le SAMU Centre 15 en signalant votre voyage**
- ☞ **Ne vous rendez pas directement chez le médecin, ni aux urgences de l'hôpital**
- ☞ Évitez tout contact avec votre entourage, et portez les masques qui vont seront remis dans le cadre de votre prise en charge.

### **Le numéro vert national pour toutes questions non-médicales : 0800 130 000 (appel gratuit)**

\* liste susceptible d'évoluer à tout moment en fonction des informations disponibles : <https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/coronavirus/coronavirus-infos-voyageurs>

## **Et pour tous, l'ARS rappelle comment se protéger du coronavirus**

L'action de tous est désormais indispensable pour freiner la propagation du virus. Des gestes simples et de bon sens doivent être adoptés par tous pour préserver sa santé et celle de son entourage :

- **Se laver les mains très régulièrement,**
- **Tousser ou éternuer dans son coude,**
- **Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades,**
- **Utiliser des mouchoirs à usage unique.**

**La source de référence pour des informations fiables sur la situation :**

Site du Gouvernement : [www.gouvernement.fr/info-coronavirus](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

**Contacts presse :**  
**Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine**  
**N° presse dédié Coronavirus : 06 65 24 84 60**  
[ars-na-communication@ars.sante.fr](mailto:ars-na-communication@ars.sante.fr)  
**Préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine**  
05 56 90 60 18  
[pref-communication@girond.gouv.fr](mailto:pref-communication@girond.gouv.fr)